

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Corte, le 2 octobre 2017

## Signature d'une convention de partenariat entre Arts et Métiers ParisTech et l'Université de Corse

**Mardi 3 octobre 2017 à 10h**

**Salle des Conseils, Bât. Desanti, Campus Grimaldi, Corte**

En présence de :

- Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse
- Marc MUSELLI, Vice-Président de la Commission de la Recherche de l'Université de Corse
- Laurent CHAMPANEY, Directeur général d'Arts et Métiers ParisTech
- Alexandre RIGAL, Directeur général délégué d'Arts et Métiers ParisTech

L'Université de Corse Pasquale Paoli et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (Arts et Métiers) signeront une convention cadre de partenariat le mardi 3 octobre 2017 à 10h, Salle des Conseils (Bât. Desanti), Campus Grimaldi, Corte.

Les deux établissements entendent ainsi renforcer leur coopération afin d'offrir à la Corse une contribution au développement d'une filière sur les énergies renouvelables susceptibles de créer de l'activité socioéconomique à partir d'emplois qualifiés.

Plus généralement, Arts et Métiers et l'Université de Corse entendent s'impliquer pleinement dans l'émergence de projets répondant aux enjeux structurants et de développement économique de la Corse. Enfin, ils désirent à travers une coopération volontaire, valoriser leurs approches complémentaires notamment en termes de formation, de recherche, de valorisation et d'innovation.

Les domaines d'application de la convention porte sur les points suivants :

### **Enseignement :**

- la promotion de la filière de formation d'ingénieur de l'Université de Corse, en mettant en commun des moyens et en proposant des formations communes ou partagées,
- l'adossement de Paoli Tech à Arts et Métiers au travers d'une labellisation,
- un travail conjoint sur l'innovation pédagogique en matière de formation technologique en s'appuyant sur l'ICIFTECH, plateforme pédagogique d'Arts et Métiers, et le projet e-s@pè de l'Université de Corse.
- d'échanges d'étudiants, d'enseignants sur des thématiques spécifiques propres aux compétences de chaque partenaire ainsi que réfléchir à une offre conjointe en matière de formation continue

### **Recherche, Innovation et Transfert de technologies,**

- Mise en œuvre de partenariats spécifiques dans le cadre de projets de recherche conjoints entre Arts et Métiers et l'Université de Corse / CNRS, notamment le développement autour de l'activité « Energies

Renouvelables » en s'appuyant sur les plateformes technologiques proposées par l'Université de Corse et le CNRS (comme MYRTE et PAGLIA ORBA) et Arts et Métiers ;

- Renforcement d'une thématique commune autour de l'éco-mobilité en se fondant sur les bases du projet « VITTURA Phase 1 »,
- Etude de la faisabilité d'une participation des unités de recherche de l'Université de Corse à l'institut Carnot ARTS,
- Promotion des opérations communes de recherche s'inscrivant dans le cadre des compétences du pôle de compétitivité CapEnergies,
- Promotion de programmes favorisant l'échange de compétences (accueil de chercheurs, réponses à des appels d'offre, diffusion de la culture scientifique, etc.),
- Développement de projets encourageant la prise de responsabilité de jeunes chercheurs,
- Développement d'un partenariat de formation par la recherche notamment à travers d'une relation privilégiée entre les écoles doctorales des deux partenaires (ED 377 / ED432) permettant l'accueil réciproque de doctorants au sein des structures de recherche des deux établissements.
- Développement de partenariats de coopération internationale et plus particulièrement en direction du bassin méditerranéen

#### CONTACTS PRESSE

##### Université de Corse

**Marc MUSELLI, Vice-Président de la Commission de la Recherche**

07 78 25 16 03 | marc.muselli@universita.corsica

##### Arts et Métiers

**Alexandre RIGAL, Directeur général délégué**

01 44 24 63 20 | directeur.general@ensam.eu